

L'INCLUSION, UN DEFI GAGNANT

Enseignante spécialisée et coordonnatrice de l'ULIS lycée, depuis la rentrée 2013, sur le réseau de deux lycées, Isaac de l'Etoile et St Jacques de Compostelle à Poitiers, j'enseigne à des élèves avec des troubles cognitifs, des troubles envahissants du développement dont l'autisme et un élève porteur de trisomie 21. Après un accueil de 4 élèves les deux premières années, l'effectif de l'ULIS est rapidement passé à 14 élèves. Les deux lycées sont complémentaires en terme de formation, allant des formations du secteur industriel (Conduite Routière, Transport, Logistique, Maintenance Véhicule et Industrielle) au secteur tertiaire (Soins Services à la Personne, Vente, Gestion et Administration). Cette année, 5 élèves suivent une formation de Conduite Routière, 2 élèves en Logistique, 1 élève en Maintenance Automobile, 1 élève en Maintenance Poids Lourd, 2 élèves en Pilote de Ligne de Production, 1 élève en Gestion Administration, 1 élève en CAP Vente. Un parcours particulier a été imaginé pour le jeune trisomique, dans le domaine de la cuisine et un accompagnement dans la recherche d'apprentissage.

Elèves en situation d'handicap, droit à une formation

Tout d'abord, j'ai eu besoin du soutien des chefs d'établissement qui m'ont accordée leur confiance. Ceux-ci étant les premiers à impulser l'école inclusive, ont donné la chance à tous les projets de formation, notamment à celle de conduite routière qui pouvait paraître inaccessible. Je remercie plus particulièrement Mr Philippe Misery, Mr Pascal Ximénes, Mr Jacky Aubineau, Mme Myriam Giret, Mme Marie-Claire Largeas.

Depuis deux ans, les jeunes sont inscrits dans leur classe de formation et l'ULIS fonctionne comme un vrai dispositif d'appui. Je considère ce changement comme fondamental. En effet, le jeune en situation d'handicap est considéré comme un élève ordinaire, avec les mêmes droits et devoirs que les autres. Chaque élève bénéficie de l'accompagnement ULIS entre deux et six heures hebdomadaires, en salle de regroupement ULIS. En effet, il est évident que l'intégration sociale d'un élève ne peut se réaliser qu'à la seule condition de passer la majorité de son temps au sein de sa classe de référence. D'ailleurs, les élèves ULIS disent se sentir plus à l'aise dans leur classe. Ils se sentent moins isolés et ont progressé sur l'estime d'eux-mêmes. Pour la majorité, ils ont établi quelques relations amicales avec les autres élèves. Du côté de la vie scolaire, nous avons aussi évalué une plus grande autonomie des jeunes avec une meilleure capacité à gérer leur emploi du temps personnalisé, à gérer les imprévus et à solliciter tous les adultes ressources du lycée et non plus seulement la coordonnatrice.

Pour le bon fonctionnement du dispositif, il me semble essentiel de fédérer un travail d'équipe, de collaboration avec tous les partenaires internes et extérieurs à l'établissement, afin d'assurer la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation. J'ai dû revoir mon positionnement professionnel en acceptant de ne plus gérer un groupe classe. Mon action pédagogique s'est orientée en appui des enseignements généraux et professionnels en classe ordinaire. Quelques tentatives de co-animation ont été mise en place et seront à poursuivre et à améliorer. Un indicateur de progrès du jeune est sa capacité à prendre en charge ses difficultés. Par exemple, un jeune qui en début d'année formulait la nécessité du temps d'enseignement ULIS, puis a demandé à réduire ce temps à la fin de l'année ou bien vient pour solliciter une aide très précise.

Elèves en situation d'handicap, un parcours de formation adapté

Depuis ce changement, je ne suis plus celle qui négocie les temps d'inclusion mais ce sont les professeurs qui sollicitent mon aide. Par exemple, tous les élèves ULIS suivent les cours de français, histoire géographie avec leur classe. Il a donc fallu travailler en étroite collaboration avec les professeurs, notamment pour trois jeunes dont la lecture et l'écriture ne sont pas automatisées. Après un peu d'appréhension de la part de quelques professeurs, ils s'accordent sur un bilan positif et enrichissant. L'ensemble des professeurs a aussi noté la plus grande motivation et implication des élèves ULIS par rapport aux autres élèves de la classe. Quelques outils, comme les cartes mentales, ont été pensés pour les élèves ULIS, puis proposés à d'autres élèves en difficulté. Accueillir un élève ULIS dans sa classe, tout le monde y gagne !

Sur le dispositif ULIS, deux AESH-CO, une dans chaque établissement, interviennent également dans l'accompagnement des jeunes pendant les heures de cours en classe ordinaire. Consciente de la complexité de cet accompagnement et au regard de la circulaire du 8 août 2016 « L'action d'un AVS vient en complément des

aménagements et adaptations mis en œuvre par l'enseignant. Les interventions de l'enseignant et de l'AVS sont donc coordonnées et complémentaires. » J'ai très vite conclu qu'il fallait soutenir l'action des AESH par une réunion de synthèse hebdomadaire, afin de répondre à leurs questionnements, d'éviter leur isolement et de coordonner leurs actions. Cependant pour certains d'entre nous, la seule réponse à l'adaptation est la présence d'une AVS. De ce fait, le jeune et l'AVS se trouve dans une situation d'isolement au milieu des autres. D'ailleurs, quelques jeunes ont refusé cet accompagnement, malgré leurs importantes difficultés. Ce qui n'a pas empêché une nette progression et évolution de ces deux jeunes. A cette concertation, nous devrions nous donner les moyens d'associer davantage les professeurs en charge de la formation.

Des réussites aux examens

Pour conclure, à la session de juin 2017, trois élèves ont validé un diplôme : un CAP CLM Conducteur Livreur Marchandises, un CAP CIP Conducteur d'Installations de Production et un BEP Logistique. Forts de ces réussites, deux élèves poursuivent vers le bac pro logistique et PLP Pilote de Ligne de Production et un élève poursuit sur un CAP complémentaire de conduite routière. Les résultats de ces élèves sont allés au-delà de nos espérances. L'inclusion, c'est remettre les choses à l'endroit, dans l'ordre de l'apprentissage. C'est mettre les élèves ULIS, en situation d'apprentissage réelle et ne pas les « empêcher » d'apprendre en raison de leur handicap. C'est à l'environnement pédagogique de s'adapter en proposant différentes modalités d'apprentissage qui bénéficieront à tous.

Le défi de l'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle, c'est mobiliser une équipe autour du projet du jeune. Cela permet de souder encore plus une équipe et de mettre en valeur les énergies. C'est fédérateur !

La finalité du dispositif ULIS reste l'insertion professionnelle et sociale des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire. L'enjeu reste bien de taille, il ne suffit pas d'être muni d'un diplôme pour assurer une insertion professionnelle qui reste plus fragile pour ces jeunes. Face à ce constat, j'ai cherché à développer un partenariat privilégié avec un réseau d'entreprises. J'ai initié un partenariat avec le directeur de Randstad, société d'intérim qui me met en relation avec les entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes. De mon côté, j'assure un suivi personnalisé en entreprise, avec des visites régulières. Deux entreprises, du réseau Randstad, se sont lancées dans l'aventure : TRANSITEC à Migné-Auxances et POITOU MENUISERIE à Poitiers.

Mr Ludovic Debenest, responsable logistique à Transitec, a accueilli Benjamin au sein de son équipe. Malgré un peu d'appréhension, Mr Debenest a très vite mis Benjamin en confiance, en prenant en considération ses difficultés de lenteur. Il a adapté le rythme, la progression dans les tâches demandées. Il a su aussi impliquer son équipe autour de Benjamin : « Cela me tenait à cœur de réussir. J'ai fait le pas. Tout le monde s'y est mis. » Mr Debenest a également observé les points forts de Benjamin. Cette attitude a favorisé une intégration naturelle et progressive du stagiaire. Elle a fait de Benjamin un employé comme les autres. Ce stage a permis à Benjamin de gagner en confiance et ainsi de progresser. Benjamin a fait l'unanimité auprès de l'équipe et a été bien apprécié. Mr Debenest souligne l'importance d'être informé de la situation d'handicap du jeune en amont afin de mettre en place de bonnes conditions d'accueil.

Mr Neuvialle, responsable production, à Poitou- Menuiserie, a accueilli Antoine, en formation Pilote de Ligne de Production au lycée Isaac de l'Etoile, pendant une période de 9 semaines sur l'année scolaire. La coordonnatrice de l'ULIS a informé les responsables de la situation d'handicap d'Antoine. Afin de proposer de bonnes conditions d'encadrement, Antoine a toujours été encadré par le même tuteur. Cependant Il n'a pas eu besoin d'adaptation en entreprise. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire d'en informer l'ensemble de l'équipe. Antoine a été considéré comme un stagiaire comme les autres, avec un point de vigilance de la part des responsables. Pour la première fois, Antoine s'est impliqué et a été valorisé dans ses réussites. A la fin de son stage, Mr Neuvialle lui a donné sa chance et lui a proposé un contrat d'intérim de 4 semaines.

Un lycée Inclusif à 100 %

Pour conclure, nous ne sommes qu'au début de l'école inclusive. Les parents et les jeunes revendiquent leur droit de citoyen et leur droit de formation, à travers les nouvelles circulaires du 8 août 2016 et du 30 novembre 2016. Pour

cette rentrée 2017, les familles ont inscrit leur jeune directement dans la formation de leur choix, sans toujours vérifier si le lycée professionnel bénéficiait d'un dispositif ULIS. Les chefs d'établissement vont être rapidement confrontés à cette problématique et la demande d'une AVS individuelle n'est pas toujours la réponse appropriée. De mon point de vue, il serait important que la majorité des lycées professionnels soit accompagnée d'un dispositif ULIS, afin de soutenir l'accessibilité à la formation de CAP ou Bac Pro, d'imaginer des parcours de formation particuliers et de favoriser l'insertion professionnelle.

En parallèle, le décalage entre le monde scolaire et l'entreprise doit être préparé en étroite collaboration avec les entreprises. En effet les adaptations nécessaires en milieu scolaire, ne seront pas les mêmes en entreprise. Les premières expériences d'insertion professionnelles sont encourageantes. Loin des idées reçues, l'entreprise est plus prête que l'on ne le pense à insérer ces jeunes « extraordinaires ». Nous, professionnels de l'enseignement, nous restons le premier maillon et devons croire en des projets ambitieux pour nos jeunes.

Marie-Chantal Picault
Enseignante spécialisée et coordonnatrice de L'ULIS Pro
du réseau des lycées Isaac de l'Etoile et St Jacques de Compostelle
à Poitiers.



Antoine, en cours de maintenance industrielle.



Benjamin en cours de conduite chariot-élévateur.



Antoine, chez Poitou-Menuiserie.



Mr Debesnet et Benjamin, chez Transitec.